



ombrea



© Pépinières et Roseraies Georges Delbard

ENQUÊTE PUBLIQUE

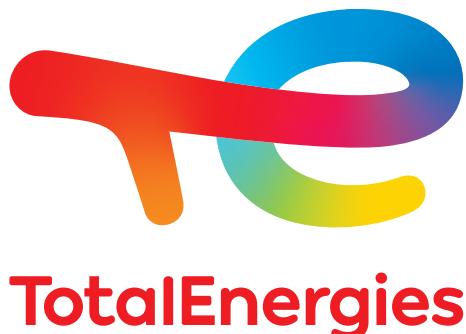
— DU —
5 janvier 2026
— AU —
7 février 2026

Plus d'informations
en page 4

Lettre d'information #3

Projet agrivoltaïque des Pépinières et Roseraies Georges Delbard

Commune de Commentry (03)



PÉPINIÈRES ET ROSERAIES
Georges.Delbard

“

Depuis le début de l'année 2024, la demande d'autorisation de notre projet est instruite par les services de l'Etat.

Aujourd'hui, nous abordons la dernière étape de cette instruction avec l'ouverture prochaine de l'enquête publique.

Celle-ci constituera un temps fort du projet : pendant un mois, chacun pourra s'exprimer et poser ses questions. C'est une opportunité concrète pour les riverains et les parties prenantes de faire entendre leur voix.

Nous vous invitons donc à participer à cette démarche en partageant vos observations auprès du commissaire enquêteur.

D'ici là, notre équipe projet reste pleinement disponible pour répondre à vos questions.”



Sophie LÉCORCHÉ,
Cheffe de projets EnR
TotalEnergies

“

Notre collaboration avec TotalEnergies et les acteurs locaux a permis de concevoir un projet agrivoltaïque ambitieux, au service de l'agriculture et de la transition énergétique. Nous avons le plaisir, à l'occasion de l'enquête publique, de proposer pour avis le projet tel que nous projetons de le réaliser, après avoir intégré la plupart des attentes des Commentryens et Commentryennes exprimées lors de la concertation.

Ce projet agrivoltaïque au cœur de Commentry nous permettra de sécuriser la culture des fruitiers à pépins tout en optimisant la gestion de l'eau, de dédier un espace à l'élevage ovins en installant un jeune agriculteur et de maintenir une activité agricole performante pour les grandes cultures en soignant l'insertion des énergies renouvelables dans le paysage.

Les revenus générés par ce projet seront prioritairement investis dans la modernisation de l'outil de création variétale des Pépinières. Avec ce projet, nous faisons le pari d'une agriculture locale, productive, durable et tournée vers l'avenir.”



Arnaud DELBARD,
Petit-fils du fondateur
Dirigeant des Pépinières et Roseraies Georges Delbard

Calendrier prévisionnel

● Fin 2023

- Dépôt du permis de construire

● 2024-2025

- Instruction du permis de construire

Mesures citoyennes intégrées au projet

+ de 20 mesures citoyennes intégrées dont



Installation de 2,8 km de haies diversifiées, conçues pour répondre aux besoins de la faune et de la flore locales.



Valorisation du **circuit de randonnée**
« Au fil des tranchées ».



Création d'un verger conservatoire en lien avec le lycée agricole de Durdat Larequille.



Mise en place d'**actions de sensibilisation** aux énergies renouvelables et à la protection de la biodiversité en lien avec collège Emile Male.



L'innovation au service de l'agriculture

Dans le cadre du projet, la production d'électricité décarbonée s'appuie sur plusieurs solutions technologiques adaptées aux activités agricoles locales : pastoralisme ovin, grandes cultures et pépinières.



Zone nord : pépinières et cultures

- > **Ombrières dynamiques surélevées** : elles permettent le passage des engins agricoles et sont pilotées en fonction des besoins des plantes.
- > **Espace dédié à l'innovation agronomique** : des données seront collectées et analysées en lien avec les acteurs du monde agricole pour améliorer les pratiques.

Chiffres clés



69,2 ha
surface du projet



38,3 MWc
puissance installée



48 GWh/an
production



45 000 habitants
équivalent consommation électrique hors chauffage¹

1. Source : RTE – Bilan électrique - 2018, consommation pour les usages domestiques de 2350 kWh/ménage/an soit 1068 kWh/habitant.



Zone sud : grandes cultures

- > **Panneaux solaires orientables** : les panneaux peuvent être positionnés à 90° lors des travaux agricoles. Cette technologie permet de créer de l'ombrage, réduisant le stress hydrique tout en préservant plus de 80 % de la surface agricole utile.

Zone sud : pastoralisme ovin

- > **Panneaux solaires fixes** espacés de 4 m et d'une hauteur de 1,10 m, pour faciliter la circulation et la surveillance du troupeau.
- > L'ombrage des panneaux permet une **croissance plus régulière de l'herbe**, avec une amélioration de la production fourragère.

Zone ancienne serre :

- > **Réhabilitation et valorisation d'un terrain artificialisé en centrale solaire**



● **2027**

- Début de la construction

● **2030**

- Mise en service de la centrale



L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Comment se déroule une enquête publique ?

Un commissaire enquêteur indépendant et neutre est désigné par le tribunal administratif pour mener l'enquête publique. Les citoyens peuvent disposer d'une information complète sur le projet et participer au processus de décision présentant ses interrogations, observations et/ou propositions.

Les étapes de l'enquête publique



À qui s'adresse une enquête publique ?

L'enquête publique est ouverte à tous. L'information se fait sur la commune d'implantation du projet soumis à l'enquête publique.

La procédure d'enquête publique pour le projet agrivoltaïque est prévue du 5 janvier 2026 au 7 février 2026. Cette phase essentielle permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier, de poser des questions et de donner son avis avant la fin de l'instruction du projet.

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU
5 janvier 2026
AU
7 février 2026

Comment participer ?

Vous pourrez consulter le dossier sur le projet, exprimer vos remarques (registre d'enquête, papier libre ou par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Commentry) et poser vos questions au commissaire enquêteur lors de ses permanences ou lors des horaires d'ouverture de la mairie. Il est également possible de participer à l'enquête publique par courrier électronique en précisant l'enquête concernée dans l'objet du mail, à l'adresse suivante : projetagripvdelbard@democratie-active.fr

Un site internet dédié au projet



Retrouvez les photomontages, le bilan de concertation et les actualités du projet sur :

www.projet-commentry.fr

Que se passera-t-il après ?

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultatifs et ont pour seule fonction d'éclairer la prise de décision du Préfet dans les mois qui suivront. L'ensemble de ces documents sera rendu public sur le site de la préfecture de l'Allier. Un mémoire en réponse sera également fourni par TotalEnergies pour répondre aux différents points soulevés lors de l'enquête publique.

Une équipe dédiée

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez nous rencontrer :



Sophie LÉCORCHÉ
Cheffe de projets EnR
06 13 25 74 81
sophie.lecorche@totalenergies.com



Anne-Sophie CHARVOZ
Chargée de concertation
06 47 50 80 65
anne-sophie.charvoz@totalenergies.com

Agence Auvergne-Rhône-Alpes

12-14 allée du Levant - 69890 La Tour-de-Salvagny
Mail : contact.lyon@totalenergies.com

TotalEnergies Renewable Solutions

SAS au capital de 8 624 664 € - RCS Béziers 434 836 276

renouvelables.totalenergies.fr

